

Importance de la planification financière

Importance de la planification financière

Vos objectifs financiers ne se réaliseront pas du jour au lendemain; une planification et une mise en œuvre soigneuses sont nécessaires.

La planification financière vous permet de clarifier vos priorités et de concentrer vos efforts sur la réalisation de vos objectifs. Pour atteindre vos objectifs financiers, vous devez faire le point sur votre situation actuelle, la situation dans laquelle vous souhaitez vous retrouver et la façon dont vous comptez parvenir à vos fins.

La planification financière tient compte de votre situation personnelle et financière. Un bon plan financier peut vous aider à répondre à des questions importantes, notamment :

- Comment envisagez-vous votre retraite? À quoi ressembleront vos finances?
- Si vous avez des enfants, serez-vous en mesure de financer leurs études postsecondaires?
- Serez-vous financièrement en mesure de faire face à de futures dépenses médicales imprévues?
- Si vous décédez votre famille sera-t-elle à l'abri du besoin?
- Votre stratégie de placement correspond-elle à vos objectifs financiers?
- Devrez-vous prendre soin d'un parent âgé, d'un conjoint ou conjoint de fait ou d'un enfant ayant une incapacité?

Votre planificateur financier de BMO peut vous aider avec ces questions en vous proposant un plan financier personnalisé.

Le processus de planification financière

La planification financière est un processus permanent qui comprend les étapes suivantes :

- Clarification de vos objectifs;
- Mise en évidence des obstacles et élaboration de solutions;
- Évaluation des recommandations de votre plan;
- Examen des options et des stratégies qui répondent le mieux à vos besoins et vos objectifs;
- Mise en œuvre de votre plan; et
- Évaluation régulière du plan.

Votre plan personnalisé

À BMO Gestion privée, nous sommes ici pour vous aider dans votre parcours de planification financière. Nous commencerons par comprendre vos valeurs et votre situation personnelle et financière actuelle. Nous discuterons de vos aspirations futures et de la façon dont vous pouvez planifier l'avenir de votre famille en recevant des renseignements et des outils utiles afin d'élaborer votre plan financier personnalisé.

Votre plan financier vous fournit une évaluation détaillée de votre situation financière et vous permet de savoir si votre stratégie de placement correspond à vos objectifs. Il inclut un examen et une analyse de votre situation financière et de tous les besoins relatifs à la planification de vos placements, de votre retraite et de votre succession. Au besoin, le financement des études et des périodes d'invalidité peut également être planifié. À la suite de l'évaluation, votre plan financier contiendra des recommandations stratégiques et réalisables afin de vous aider à atteindre vos objectifs.

Situation financière

Votre situation financière est la somme de votre valeur nette (votre actif moins vos dettes) et de vos liquidités annuelles (vos revenus moins vos dépenses et votre épargne). Ces renseignements donnent un aperçu des ressources que vous pouvez affecter afin de vous aider à réaliser vos objectifs.

Planification des placements

Il n'y a pas de bonne stratégie de placement sans répartition de l'actif. Cette étape consiste à passer en revue la répartition de l'actif de chacun de vos placements ainsi que de vos comptes enregistrés et immobilisés, et à comparer cette répartition à ce qui est recommandé pour des objectifs de placement semblables aux vôtres.

Planification de la retraite

Vos revenus de retraite sont évalués globalement par rapport à vos objectifs. Le but est de s'assurer que vous pourrez mener le mode de vie souhaité pendant toute votre retraite.

Planification successorale

Cette étape résume les avoirs distribuables à vos héritiers ainsi que les obligations (p. ex., impôt sur le revenu, frais d'homologation et dettes). Elle analyse les besoins de revenu du conjoint ou conjoint de fait survivant et indique si vous avez besoin d'un capital plus important.

Recommandations

Déoulant des principales conclusions du plan, dans chacun des domaines de planification, les recommandations permettent de repérer les mesures à prendre et de fixer des priorités en matière de planification financière.

Mise en œuvre et suivi de votre plan

Dans le cadre de l'établissement de votre plan financier, votre planificateur financier de BMO peut vous aider à décider si, pour le mettre en œuvre, vous avez intérêt à rencontrer d'autres professionnels, comme un fiscaliste ou un spécialiste en assurance ou en droit successoral. Il passera aussi votre portefeuille en revue pour s'assurer qu'il est bien adapté à vos objectifs personnels et financiers.

Une fois mis en œuvre, votre plan devrait être revu périodiquement après quelques années ou chaque fois que votre situation le justifie, par exemple en cas de changement de votre situation familiale, naissance ou décès dans la famille, héritage ou nouvel emploi.

Demander conseil

Votre plan financier constitue le fondement de votre stratégie globale de gestion de patrimoine. À BMO Gestion privée, nos planificateurs financiers vous guideront dans les méandres de la planification financière afin de vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

Pour en savoir plus, veuillez vous adresser à votre professionnel en services financiers de BMO.



Cette publication de BMO Gestion privée est présentée à titre informatif seulement; elle n'est pas conçue ni ne doit être considérée comme une source de conseils professionnels. Son contenu provient de sources considérées comme fiables au moment de sa publication, mais BMO Gestion privée ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. Pour obtenir des conseils professionnels concernant votre situation personnelle ou financière, adressez-vous à votre représentant de BMO. Les commentaires émis dans cette publication n'ont pas pour but de constituer une analyse définitive des conditions d'application de l'impôt ni des lois sur les fiducies et les successions. Ce sont des commentaires de nature générale, et nous recommandons au lecteur d'obtenir des conseils professionnels sur la situation fiscale qui lui est propre.

BMO Gestion privée est un nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements inc. Si vous êtes déjà un client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir plus de précisions. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux. Les services et les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de BMO Services conseils en assurances et planification successorales inc., une filiale en propriété exclusive de BMO Nesbitt Burns Inc. La Société de fiducie BMO et BMO Banque de Montréal sont membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion privée.